

I. COMPTES À VUE**1.1. Généralités**

	Europabank Eco Pack	Europabank Comfort Pack	Europabank Pro Pack
1.1.1 Frais de tenue de compte			
1 compte à vue	Inclus	Inclus	Inclus
Cotisation mensuelle ¹	0,00 EUR	3,50 EUR	7,00 EUR
Frais maximum par an ²	108,00 EUR	96,00 EUR	84,00 EUR
Ouverture de nouveaux comptes	Frais non applicables		
Fermeture de comptes	Frais non applicables		
1.1.2 Opérations de paiement en euro			
Opérations de guichet incluses	0 par an	60 par an	Illimité
Payant par opération de guichet à partir de la	1 ^{re} opération	61 ^e opération	-
Frais par opération de guichet supplémentaire ³			
- Virement SEPA papier	1,50 EUR	1,50 EUR	0,00 EUR
- Versement d'argent au guichet	1,50 EUR	1,50 EUR	0,00 EUR
- Retrait d'argent au guichet	1,50 EUR	1,50 EUR	0,00 EUR
- Encaissement d'un chèque	1,50 EUR	1,50 EUR	0,00 EUR
- Ouvrir un ordre permanent	1,50 EUR	1,50 EUR	0,00 EUR
- Extrait de compte original	Pas possible	0,00 EUR	0,00 EUR
- Duplicata de l'extrait de compte			
o Disponible au guichet	1,50 EUR	1,50 EUR	0,00 EUR
o Pas disponible au guichet	12,00 EUR	12,00 EUR	12,00 EUR
- Impression de l'historique annuel			
o Disponible au guichet	1,50 EUR	1,50 EUR	0,00 EUR
o Pas disponible au guichet	12,00 EUR	12,00 EUR	12,00 EUR
- Bloquer la domiciliation	0,00 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR
Paiements par Bancontact dans l'Espace économique européen	Gratuits		
Paiements par carte Visa ou Mastercard	Gratuits		
Opérations supplémentaires	Non applicables		
Opérations non exécutables	Si, par manque de provision sur le compte ou d'ordre de paiement, l'une des transactions ci-dessous ne peut pas être exécutée ou reste impayée, des frais de 7,50 EUR seront portés en compte par transaction : - ordre permanent - domiciliation - chèque tiré à nos caisses		
Ordre de paiement urgent via SWIFT au guichet	Un ordre de paiement urgent est une instruction de paiement par laquelle le compte du payeur et le compte du destinataire sont respectivement débités et crédités avec la date de valeur à laquelle l'ordre de paiement a été exécuté (= date de la transaction). Pour chaque ordre de paiement urgent au guichet, des frais de 7,50 EUR sont imputés. Le délai pour un ordre de paiement urgent est fixé à 15h le jour de la transaction.		
Paiement instantané	Un paiement instantané est un ordre de paiement pour lequel le compte du payeur et le compte du bénéficiaire sont respectivement débités et crédités, au maximum 10 secondes après l'exécution réussie de l'ordre de paiement. Il n'y a pas de frais pour un paiement instantané réussi au guichet.		
1.1.3 Taux créditeur			
Taux	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Périodicité	Mensuelle		
Montant minimum	0,27 EUR		
1.1.4 Taux débiteur			
1.1.4.1 Compte à vue à usage privé sans facilité de caisse	Dépassement non autorisé : - taux débiteur annuel (facturé par mois) : 13,98 % - montant minimal : 0,27 EUR		

	Europabank Eco Pack	Europabank Comfort Pack	Europabank Pro Pack
1.1.4.2 Compte à vue à usage privé avec facilité de caisse	<ul style="list-style-type: none"> - taux débiteur annuel (facturé par mois) : 13,99 % ; si ligne de crédit > 1.250,00 EUR : 12,99 % - dépassement non autorisé : <ul style="list-style-type: none"> ▪ intérêts de retard sur le montant du dépassement (facturés par mois) : 15,39 % ; si ligne de crédit > 1.250,00 EUR : 14,29 % ▪ frais par lettre de rappel : 7,50 EUR, à raison d'une seule lettre par mois ▪ montant minimum : 0,27 EUR 		
1.1.4.3 Compte à vue à usage professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - taux débiteur : sans facilité de caisse : voir 1.1.4.1. – avec facilité de caisse : voir les conditions spéciales du contrat de crédit - commission : sans facilité de caisse : voir dépassement non autorisé – facilité de caisse : voir les conditions spéciales du contrat de crédit - dépassement non autorisé : <ul style="list-style-type: none"> ▪ commission sur le montant du dépassement : sans facilité de caisse : pas de commission – avec facilité de caisse : voir conditions spéciales du contrat de crédit ▪ commission : 7,50 EUR dès que le dépassement atteint 619,73 EUR ou qu'un dépassement existant d'au moins 619,73 EUR augmente de 61,97 EUR ou plus. - Malgré la facturation d'intérêts débiteurs, d'intérêts de retard ou de la commission de dépassement, il est interdit de dépasser les crédits disponibles sans l'accord écrit préalable de la banque. Les taux appliqués sont les mêmes en cas de dépassement autorisé et non autorisé. 		
1.1.5 Date de valeur			
Versements (crédits)	Le jour bancaire ouvrable de réception de l'argent par la banque		
Retraits (débits)	La date de comptabilisation		
Opérations de débit ou de crédit par virement	La date de comptabilisation		
Domiciliation ou ordre permanent	La date de comptabilisation		
Retrait d'argent à un distributeur automatique, paiement Bancontact	La date de comptabilisation		
1.1.6 Assurance			
Assurance du compte à vue	Aucune assurance n'est liée au compte à vue.		
1.1.7 Divers			
Nombre de cartes de débit (1 par titulaire)	2 incluses	2 incluses	4 incluses
Cotisation mensuelle par carte de débit supplémentaire ¹	2,00 EUR	2,00 EUR	2,00 EUR
Carte de crédit : Visa ⁴	Gratuite	Gratuite	Gratuite
La banque en ligne	Obligatoire	Incluse	Incluse
Extraits papier	Pas possible	Frais de port	Frais de port
Extraits électroniques	Inclus	Inclus	Inclus
Retrait à un distributeur	Inclus	Inclus	Inclus
Dépôt maximum	1.000.000 EUR		

1.1.8 Compte jeunes (valable jusqu'à l'âge de 18 ans)	
1 compte jeunes	Inclus
Cotisation mensuelle ¹	0,00 EUR
Opérations de guichet incluses	Illimitées
Payant par opération de guichet à partir de la	-
Taux créditeur	0,00 %
1 carte jeunes	1 incluse
La banque en ligne	Incluse
Extraits papier	Mensuels inclus
Extraits électroniques	Inclus
Retrait à un distributeur	Inclus

1.1.9 Service bancaire de base (tel que défini par la loi du 24 mars 2003 instaurant un service bancaire de base)	
1 service bancaire de base	Inclus
Cotisation mensuelle ¹	1,25 EUR
Frais maximums par an ²	96,00 EUR
Taux créditeur	0,00 %
Opérations de guichet incluses	72 par an
Payant par opération de guichet à partir de la	73 ^e opération
Frais par opération de guichet supplémentaire ³	
- Virement SEPA papier	1,50 EUR
- Versement d'argent au guichet	1,50 EUR
- Retrait d'argent au guichet	1,50 EUR
- Encaissement d'un chèque	1,50 EUR
- Ouvrir un ordre permanent	1,50 EUR
- Extrait de compte original	0,00 EUR
- Duplicata de l'extrait	
o Disponible au guichet	1,50 EUR
o Pas disponible au guichet	12,00 EUR
- Impression de l'historique annuel	
o Disponible au guichet	1,50 EUR
o Pas disponible au guichet	12,00 EUR
- Bloquer la domiciliation	0,00 EUR
Nombre de cartes de débit	1
Carte de débit supplémentaire	Pas possible
Carte de crédit : Visa	Pas possible
La banque en ligne	Incluse
Extraits papier	Bimensuels inclus
Extraits électroniques	Inclus
Retrait à un distributeur	Inclus

¹ Cotisation mensuelle

La cotisation mensuelle est portée en compte le premier jour ouvrable du mois. C'est gratuit le mois de l'ouverture. La cotisation déjà payée n'est pas remboursée en cas de fermeture.

² Frais maximums par an

Les frais maximum par an sont calculés sur base de la cotisation mensuelle et du coût total par opération de guichet supplémentaire par année calendrier. Les opérations qui ne font pas partie de la cotisation mensuelle ou des frais par opération de guichet supplémentaire ne tombent pas sous les frais maximums par année calendrier.

³ Frais par opération de guichet supplémentaire

Les frais par opération de guichet supplémentaire sont immédiatement calculés après exécution de l'opération de guichet. Ils sont imputés si le nombre d'opérations au guichet a été dépassé.

⁴ Carte de crédit

L'approbation de la carte de crédit est sous réserve d'acceptation par Europabank et après signature de votre contrat.